



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Françoise TENENBAUM	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICHY pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Philippe THIRION
Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER

OBJET : CULTURE

Direction des Musées – Adhésion à la Fédération des écomusées et des Musées de société (feMs)

La Ville de Dijon est amenée à adhérer, pour ses établissements culturels, à divers organismes professionnels ou à des associations.

Ces adhésions permettent d'avoir accès à des informations culturelles, de recueillir de la documentation, de constituer des réseaux sociaux, de participer à des événements ou des rencontres sur le plan national et international.

Ainsi, il est proposé que la Ville puisse adhérer à la Fédération des écomusées et des musées de société (feMs), association à but non lucratif régie par la loi de 1901, qui a pour objet, notamment la promotion des écomusées et des musées de société auprès du grand public.

Cette adhésion, bénéficierait pleinement au musée de la vie bourguignonne en sa qualité de musée d'ethnologie rurale et urbaine. La réécriture du Projet Social et Culturel (PSC) pour l'ensemble des musées de Dijon est également un moment-clé pour ce musée, lui permettant de poursuivre dans la continuité du projet amorcé dès les années 2000, de devenir un véritable musée de société, acteur de son territoire.

La mise en réseau du musée permettrait de bénéficier des retours d'expérience de musées similaires et partager une réflexion commune.

Cette adhésion, d'un montant annuel de 535 €, permettant cette mise en réseau, est une étape essentielle à son réaménagement pour bénéficier des retours d'expérience de musées similaires et partager nos réflexions en retour.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** l'adhésion de la Ville, pour l'année 2024 voire les années suivantes, à la Fédération des écomusées et des musées de société (feMs)
- **de décider**, si l'intérêt perdure, l'acquiescement chaque année de la cotisation due en conséquence, soit 535 € pour l'année 2024 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN